

Caen, le 6 novembre 2023

SECRETARIAT DE DIRECTION  
Site Laplace

PASCAL REIX  
Proviseur

Affaire suivie par :  
Secrétariat des élèves  
Mél. [secretariat.0142133t@ac-normandie.fr](mailto:secretariat.0142133t@ac-normandie.fr)

Aux étudiants  
Aux parents des élèves diplômés  
Session 2023

Lycée Dumont d'Urville-Laplace  
130 rue de la Délivrande  
BP 75183  
14075 CAEN

## Objet : Organisation de la cérémonie de remise des diplômes session 2023 – site Laplace

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la remise de diplômes pour les lauréats 2023 le **SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023** en présence des professeurs et, le cas échéant, des représentants des entreprises ou des responsables de pôles.

*Cette cérémonie aura lieu sous réserve de nouvelles consignes académiques qui pourraient nous contraindre à l'annuler ou la reporter.*

Les modalités d'organisation sont les suivantes :

1. Accueil café des élèves, des familles et des professionnels en salle de tennis de table (face au self)
2. Remise des diplômes selon le planning ci-dessous

<u>SELF SUD</u>	<u>SELF NORD</u>
9h : BTS	9h : DNB - CAP
10h : Baccalauréats généraux et technologiques	10h : Baccalauréats professionnels

- Mot de bienvenue et de félicitations par le Proviseur/Proviseurs adjoints dans chacun des selfs
- Remise des diplômes par les professeurs principaux, coordonnateurs BTS ou enseignants GRETA

*Pour assurer un bon déroulement des différentes remises, il est très important de respecter les horaires indiqués.*

Les élèves et leurs familles sont invités à être présents dans les selfs 5 minutes avant le début de la remise du diplôme pour éviter tout décalage dans l'organisation.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Proviseur



Pascal REIX

*NB: En cas d'empêchement, vous pouvez demander à un tiers de vous représenter, à condition qu'il soit muni d'une procuration (cf document joint) l'autorisant à retirer le diplôme, d'une copie de votre carte d'identité et d'une copie de la sienne.*

*Vous pouvez également retirer votre diplôme au secrétariat du lycée **jusqu'au 31 janvier 2024** pour le baccalauréat général et technologique et **jusqu'au 31 août 2024** pour les autres diplômes.*

*Ces dates passées, vous devrez vous adresser au service des examens du Rectorat de Caen.*